

Pénuries de médicaments :
**Le Leem mobilisé auprès des pouvoirs publics pour apporter des réponses
concrètes et urgentes aux pénuries de médicaments en France**

L'accès des patients français aux médicaments est préoccupant, tant pour les médicaments matures que pour les médicaments innovants.

Les ministres de la Santé et de l'Industrie ont ouvert jeudi dernier une discussion avec les parties prenantes en vue d'élaborer une nouvelle feuille de route de lutte contre les pénuries. Le Leem, qui participait à cette réunion de lancement, salue cette initiative et considère que l'ensemble des chantiers ouverts par le Gouvernement est pertinent.

Il entend notamment contribuer à :

- La définition d'une liste de médicaments critiques d'ici à la fin du mois de mai - sur la base des recommandations des autorités scientifiques ;
- La cartographie des risques industriels, pour mieux anticiper les risques de ruptures et prioriser les actions en matière de réindustrialisation ;
- L'amélioration des outils d'information des patients et professionnels de santé, afin d'optimiser la gestion des informations déjà mises à disposition par les industriels.

Le Leem fera part très prochainement de ses propositions, comme il avait eu l'occasion de le faire en 2019 lors de l'élaboration de la précédente feuille de route du gouvernement.

Au-delà de ces bases indispensables à une action coordonnée efficace au niveau national, le Leem souligne l'urgence du déploiement de la décision gouvernementale de gel des baisses de prix de certains médicaments génériques, voire de revalorisation pour certains d'entre eux, et souhaite que cette décision puisse être étendue de façon pragmatique à tous les médicaments « anciens » indispensables à la prise en charge des patients.

Les coûts de revient industriel de ces médicaments n'ont en effet cessé d'augmenter au fil des années, avec une accélération notable en 2022 due à l'inflation galopante, tandis que leur prix d'achat par l'Assurance maladie n'a cessé, lui, de baisser en parallèle, avec pour conséquence d'accentuer les différentiels de prix avec nos voisins européens et de fragiliser la situation de certaines entreprises produisant sur le territoire.

Pour prendre en compte ce contexte économique, le Leem avait d'ailleurs, dès le mois de mai dernier, appelé à ce qu'un véritable « plan d'urgence médicaments » soit mis en place dans les semaines à venir.

Le Leem indique qu'il sera particulièrement attentif au financement des annonces gouvernementales : celles-ci ne sauraient se traduire par un report des décisions de baisses de prix sur d'autres médicaments tout aussi indispensables aux patients en France, ni par une aggravation de la pénalité exorbitante que constitue désormais la clause de sauvegarde. De ce point de vue, le LEEM relève qu'aucune mesure de financement ne figure dans le PLFRSS actuellement en discussion devant le Parlement, alors même que les enveloppes « hôpital » et « médecine de ville » ont bénéficié d'une rallonge substantielle.

En complément de ces mesures de lutte contre les pénuries, il est en effet crucial que la France renoue avec une politique du médicament volontariste et un environnement attractif, auxquels le PLFRSS 2023 avait mis un coup d'arrêt. Les travaux de la Mission Régulation et Financement des produits de santé, officiellement lancée le 26 janvier 2023 par la Première Ministre Elisabeth Borne, doivent venir apporter des réponses pérennes à la fragilité actuelle du secteur pharmaceutique français et aux difficultés d'accès des patients aux médicaments.

Thierry Hulot, Président du Leem, commente : « Il était indispensable de prendre des mesures fortes. Je salue les efforts pour protéger le prix et revaloriser les médicaments « anciens » indispensables. Mais il ne faut pas que cette revalorisation se fasse aux dépens des thérapies innovantes en France. Plus que jamais il est urgent de revoir l'enveloppe budgétaire du médicament. »

Contacts Presse :

Stéphanie BOU - 06 60 46 23 08 - sbou@leem.org

Virginie PAUTRE - 06 31 86 82 70 - vpautre@leem.org

Alice ROZNOWIEZ - 06 08 97 50 49 - aroznowiez@leem.org